

# COMMUNIQUÉ

## **Manifeste pour une solidarité interentreprises en faveur de la préservation du financement de l'économie de Meurthe-et-Moselle**

**Face au Covid 19, Aprofin Place Financière et Acaciam (regroupement des 3 chambres consulaires de Meurthe-et-Moselle) appellent les entreprises, par l'intermédiaire de leurs Dirigeants et de leurs Directeurs financiers, à contribuer à la préservation du tissu économique local par un maintien du crédit interentreprises.**

Forts des conséquences de la crise de 2008, les institutions européennes, les pouvoirs publics, différents intervenants financiers nationaux et collectivités locales ont annoncé avec une grande réactivité des mesures sans précédent afin de contrecarrer les effets attendus de la crise du Covid 19 sur l'économie et ses acteurs.

Parce qu'il représente en volume près des  $\frac{3}{4}$  des besoins financiers des entreprises et près de 7 fois les crédits octroyés à court terme par les banques, le crédit interentreprises est une source principale du financement de l'économie et une condition de son bon fonctionnement.

La crise sanitaire du Covid 19 se traduit d'ores et déjà et avec une brutalité inouïe, par un choc économique majeur au sein de l'économie régionale. Différente dans sa nature de la crise de 2008, elle se matérialise par une chute brutale des indices de production manufacturière, et de façon plus prononcée encore, spécificité de ce nouveau choc économique, par un effondrement de l'indice de production des services. Cette crise n'en est qu'à ses prémices et nécessite, au-delà de l'intervention des pouvoirs publics, une solidarité sans faille au sein du monde économique et des entreprises.

Les Dirigeants d'entreprises et les Directeurs financiers sont aujourd'hui mobilisés pour assurer la continuité d'exploitation et le financement de leurs entreprises. Garants de leur solvabilité, d'évaluer à chaque instant leur situation et les marges de manœuvre, cette responsabilité se double de celle de veiller à la préservation de l'écosystème de celle-ci, en particulier leurs fournisseurs et leurs clients.

Aussi, l'Aprofin, association interprofessionnelle de la banque, de la finance, du droit et du chiffre de Lorraine, soutenu par l'Association des Chambres d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle, en appui des initiatives engagées par de nombreuses institutions et acteurs de l'économie régionale, par la voix de ses Présidents, Jean-Philippe Bolle, Laurent Rouyer, François Pélissier et Jean-Paul Daul, invitent les Dirigeants et les Directeurs financiers de la Région, en particulier d'ETI (Entreprises de Taille Intermédiaires) et de Grandes Entreprises, à adhérer à un manifeste visant à préserver les entreprises avec lesquelles elles sont en relations d'affaires, et à une approche solidaire et responsable, au travers des bonnes pratiques suivantes :

- Garantir le bon fonctionnement de la chaîne de traitement des fournisseurs, de l'enregistrement des factures à leur règlement en veillant à la continuité d'activité des services fournisseurs et trésorerie, et informer ceux-ci en amont de difficultés rencontrées,
- Veiller au respect des délais de paiement contractuels,
- Étudier avec attention, en fonction des moyens mobilisables, les demandes de paiements anticipés de la part de fournisseurs, en particulier les TPE (Très Petites Entreprises) et PME (Petites et Moyennes Entreprises) en situation de fragilité,

- Accompagner leurs entreprises partenaires dans la recherche de sources de financement, de mise en œuvre des dispositifs annoncés, et d'accompagner leur dialogue avec les institutions financières – banques et factors en particulier – et leurs assureurs crédits,
- Ne souscrire aux dispositifs exceptionnels mis en place par les pouvoirs publics qu'en cas de difficulté avérée, de façon proportionnée, afin de réserver ceux-ci aux acteurs les plus fragiles et d'en limiter l'impact pour les finances publiques,
- Faire remonter auprès des pouvoirs publics les difficultés et délais auxquels leurs partenaires sont confrontés afin que des solutions puissent être trouvées.

La confiance est la clé du fonctionnement de l'économie de marché, sur laquelle repose le crédit interentreprises. Son ralentissement, voire son arrêt, par une approche de prudence excessive, est de nature à accélérer la défaillance des entreprises avec des conséquences extrêmement graves sur leur pérennité mais aussi et de manière induite, sur celle de leurs fournisseurs. L'action volontariste, à la proportion des enjeux de cette crise pour l'économie, des pouvoirs publics doit avoir pour écho un engagement collectif des entreprises en matière de solidarité. Il faut, par la préservation du tissu de nos entreprises régionales et des emplois, préparer d'ores et déjà le redémarrage post Covid 19 de notre économie. Les Dirigeants et les Directeurs financiers, ont, en ces circonstances, une responsabilité et un rôle essentiel à jouer.

S'engager pour une solidarité interentreprises en faveur de la préservation du financement de l'économie de Meurthe-et-Moselle face au Covid-19 :

**JE M'ENGAGE**

Fait à Nancy le 6 avril 2020



**Jean-Philippe Bolle**  
Président de Aprofins Place Financière



**François Pélissier**  
Président de la Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle



**Laurent Rouyer**  
Président de la Chambre d'Agriculture  
de Meurthe-et-Moselle



**Jean-Paul Daul**  
Président de la Chambre de Métiers et  
de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle